

Procès-verbal d'une séance **extraordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert (Québec) le 16 novembre 2010.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 18 h 55.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bell	H. Dumont	L. Llewelyn Cuffling
F. Blais	D. Gareau	N. Nichols
P. Booth Morrison	M. Gour	S. Rasmussen
A. Capobianco Skipworth	D. Horrocks	G. Sastre
P. D'Avignon	D. Lamoureux	D. Smith

PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman

Regrets: K. Cameron, M. Cloutier, D. Guerriero, M. L'Heureux

Aussi présent

Stephen Lessard, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Lyse Gendron-Brodeur, directrice des écoles secondaires
Gail Somerville, directrice des services complémentaires
Sherry Tite, directrice, école régionale secondaire Centennial
Valerie Forde, directrice-adjointe, école régionale secondaire Centennial

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Cuffling, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTRE EN HUIS CLOS :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Capobianco, appuyé par le commissaire Sastre à 18 h 56, que le conseil entre en huis-clos.

HORS DE HUIS CLOS :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Blais, à 19 h 35, que le conseil sorte du huis clos.

Résolution B365-20101116

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION RELATIVE À UNE EXPULSION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE CENTENNIAL

ÉTANT DONNÉ que le 27 octobre 2010, l'élève 9903345 de l'école secondaire régionale Centennial, fut expulsé de l'école secondaire régionale Centennial conformément à la Politique de la Commission scolaire Riverside sur la préservation d'un climat sans drogues et sans violence dans nos écoles et l'article 242 de la Loi sur l'Instruction Publique.

ÉTANT DONNÉ que l'article 9 de la Loi sur l'Instruction Publique permet aux parents de

demander au conseil des commissaires de réviser une décision concernant leur enfant;

ÉTANT DONNÉ que le père de l'élève expulsé a demandé une révision de la décision ; et

ÉTANT DONNÉ que la demande de révision de la décision du directeur général adjoint à l'effet d'expulser l'élève en question fut présentée au Conseil des commissaires lors d'une session extraordinaire :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Blais, appuyé par le commissaire Lamoureux, que le Conseil des commissaires appuie la décision du directeur général adjoint concernant l'expulsion de l'élève 9903345 de l'école régionale secondaire Centennial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par la commissaire Capobianco, que la séance soit levée à 19 h 38 .

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale



**CONSEIL DES COMMISSAIRES
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

Convocation à une séance **extraordinaire** du conseil qui aura lieu
le **mardi 16 novembre 2010 à 18h30** au centre administratif
au 299, boul. Sir-Wilfrid Laurier, Saint-Lambert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles : Demande de révision d'une décision concernant un expulsion
4. Début du huis clos
5. Fin du huis clos
6. Résolution concernant la demande de révision de décision
7. Clôture de la séance

Donné à Saint-Lambert (Québec) le 12 novembre 2010

Denise Paulson, secrétaire générale